

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les quatre premiers mois de l'année 2022 **augmente de 7,8 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Les effectifs sont en **hausse de 2,5 %** dans le régime des **non-salariés** et de **11,6 %** dans le régime des **salariés**. Cette forte croissance de la patientèle s'observe surtout chez les plus jeunes (+ 22,7 % chez les moins de 20 ans, + 9,4 % chez les 20-64 ans), tandis que la patientèle est en recul de 1,0 % chez les 65 ans et plus. Ces évolutions résultent avant tout du nombre conséquent de personnes qui se sont faites vacciner et/ou ont fait un test de dépistage de la Covid-19 durant le début d'année 2022, alors qu'ils n'avaient pas eu de remboursement de soins sur la même période de l'année précédente.

Sur une année complète mobile, la croissance est plus modérée. Elle est de 4,4 % pour l'ensemble du régime, avec une hausse de 0,5 % dans le régime des non-salariés et de 7,2 % dans le régime des salariés.

Fin avril 2022, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **diminue de 0,3 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Le fort rebond observé pour l'ensemble des patients ne s'observe pas pour les patients en ALD, ceux-ci bénéficiant d'une continuité des soins pour leur pathologie. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **3,1 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **3,3 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin avril 2022	Evolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin avril 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	4,4%	0,5%	7,2%	0,2%	7,8%	2,5%	11,6%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,3%	-2,9%	3,1%	-0,7%	-0,3%	-3,1%	3,3%
Part des patients en ALD	25%	36%	18%	26%	26%	37%	19%

Source : MSA

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

À fin avril 2022, les réalisations du régime agricole sont **supérieures de 83,4 millions d'euros** aux prévisions faites en juillet 2021 (sur la base des remboursements à fin mai) soit un écart de 5,0 points entre l'évolution prévue (+ 2,6 %) et l'évolution réelle (- 2,4 %). Cette sous-estimation concerne en premier lieu le régime des **salariés (+ 72,4 millions)** et dans une moindre mesure, celui des **non-salariés (+ 11,0 millions)**.

Une importante partie de cette sous-estimation porte sur les remboursements de **médicaments délivrés en ville** (+ 61,4 millions). Les réalisations s'établissent également à des niveaux supérieurs aux prévisions s'agissant des versements d'**indemnités journalières maladie** des salariés agricoles (+ 23,2 millions) ainsi que des remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** pour les deux régimes (+ 17,8 millions). En revanche, les remboursements d'honoraires de **généralistes** (- 9,2 millions), de **spécialistes** (- 8,4 millions) et **médicaments rétrocedés** (- 5,3 millions) se situent sensiblement en deçà des montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à avril 2022 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	1 711,9	1 628,5	+83,4	802,9	791,9	+11,0	908,9	836,6	+72,4
Evolution	+2,6%	-2,4%	5,0 pt	-1,8%	-3,1%	1,3 pt	+6,9%	-1,6%	8,5 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2021

Source : MSA

(1) - Dans cette note, les soins de ville s'entendent hors forfait patientèle FPMT. Pour plus de détails, se reporter au champ détaillé en fin de note.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

Les remboursements de **soins de ville** du régime agricole d'avril sont proches de ceux du mois de mars et retrouvent le niveau des réalisations 2021, après le pic de janvier et février 2022 en lien avec la 5^e vague de la Covid-19. Sur les **quatre premiers mois** de l'année, la progression des remboursements de **soins de ville** du régime agricole continue de ralentir pour atteindre 3,3 %. Dans le régime des **salariés**, la croissance reste élevée (+ 7,3 % après + 9,0 % sur trois mois) tandis que les remboursements sont en baisse chez les **non-salariés** (- 0,9 % après 0,0 %). Sur **douze mois glissants**, la hausse des remboursements continue de s'atténuer et s'élève à 4,1 % après 6,1 %.

Les remboursements d'honoraires de **généralistes** remontent après le point bas atteint en février 2022. La diminution sur quatre mois s'élève à - 9,5 %, évolution toujours minorée par une base forte (principalement impact des consultations de prévention à la Covid-19). Inversement pour les honoraires des **spécialistes**, la donnée d'avril est en net retrait par rapport à mars en raison de la chute des actes techniques. La baisse des remboursements s'accroît de 1,8 point pour atteindre - 2,1 %. Pour les **dentistes**, au-delà des oscillations non réellement significatives, la tendance est globalement stable depuis fin 2020. Fin avril 2022, leur évolution est de - 0,3 % (après + 0,7 %).

La donnée d'avril pour les soins de **masso-kinésithérapie** s'inscrit sur la tendance descendante observée pour cette profession depuis le point haut de décembre 2020. L'évolution sur quatre mois atteint - 1,6 % après - 0,1 %. Pour les **soins infirmiers**, les remboursements continuent de ralentir après le pic de janvier lié à une explosion des tests de dépistage de la Covid-19 et se situent maintenant en dessous de 2021. Leur croissance sur quatre mois s'établit à - 0,8 % (après + 1,0 % sur trois mois).

Les remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** du mois d'avril s'établissent sur un niveau équivalent au mois précédent annulant ainsi le pic de dépenses observé entre décembre 2021 et février 2022 suite à la 5^e vague. L'évolution passe de - 10,4 % à - 13,0 %.

Les **transports de patients** sont globalement sur un palier depuis six mois après une longue période de progression. L'évolution des quatre premiers mois 2022 est fortement positive (+ 6,9 %).

Pour les **indemnités journalières (IJ) maladie**, le pic de la 5^e vague a été atteint en février mais les versements restent sur un palier haut, avril étant proche des versements de mars. La croissance fin avril atteint 14,5 %. Les IJ ATMP quant à eux se stabilisent avec une évolution de - 0,3 % après - 0,5 %.

Les remboursements de **pharmacie de ville** d'avril sont d'un niveau équivalent à celui de mars et de la fin d'année 2021, après les mois de janvier et février fortement majorés par les tests de dépistage de la Covid-19. Leur progression s'établit à 15,8 % après 18,0 %. Ce poste contribue pour 3,7 points à l'évolution du total des soins de ville qui serait négative sinon. Les remboursements relatifs à la **rétrocession** sont également sur le même niveau que le mois précédent. Leur évolution sur quatre mois atteint - 11,5 % du fait de la baisse observée tout au long du second semestre 2021.

Les remboursements de **dispositifs médicaux** diminuent de 1,5 % atténuant la baisse du mois dernier.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin avril 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin avril 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin avril 2021
TOTAL SOINS DE VILLE	+4,1%	+0,9%	+7,1%	+1,8%	+3,3%	-0,9%	+7,3%	+11,3%
Soins de ville hors produits de santé	+1,5%	-1,8%	+4,3%	+2,1%	-0,1%	-4,8%	+4,0%	+13,6%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,9%	-1,9%	+3,3%	-6,2%	-3,9%	-6,9%	-1,3%	+19,7%
- Médecins généralistes	-3,4%	-8,7%	+2,0%	-4,2%	-9,5%	-15,5%	-3,3%	+12,7%
- Médecins spécialistes	+2,7%	+1,2%	+4,1%	-8,5%	-2,1%	-3,7%	-0,7%	+14,8%
- Dentistes	+2,1%	+1,5%	+2,5%	-2,4%	-0,3%	+0,5%	-0,9%	+61,8%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,3%	-2,1%	+5,0%	-0,5%	-1,1%	-3,5%	+3,5%	+12,0%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+3,9%	+1,6%	+6,9%	-11,7%	-1,6%	-3,2%	+0,6%	+28,7%
- Infirmiers	-0,8%	-3,1%	+4,4%	+3,5%	-0,8%	-3,6%	+5,2%	+6,6%
Laboratoires	-4,8%	-10,1%	-0,2%	+40,6%	-13,0%	-17,3%	-9,4%	+84,3%
Frais de transports	+14,5%	+10,7%	+19,5%	-12,0%	+6,9%	+3,1%	+11,6%	+5,3%
Indemnités journalières (IJ) :	+0,5%	-7,9%	+2,2%	+16,2%	+8,9%	-0,9%	+10,8%	-4,1%
- IJ maladie	-0,1%	-9,5%	+1,8%	+24,5%	+14,5%	+2,4%	+16,8%	-9,7%
- IJ ATMP	+1,6%	-5,1%	+3,0%	+3,0%	-0,3%	-6,3%	+0,9%	+7,0%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+8,9%	+5,2%	+13,3%	+1,2%	+9,5%	+5,2%	+14,6%	+7,3%
Médicaments :	+11,2%	+7,1%	+15,9%	+1,8%	+13,3%	+8,4%	+18,8%	+6,6%
- Médicaments délivrés en ville	+12,4%	+8,5%	+16,9%	+1,4%	+15,8%	+11,4%	+20,8%	+6,2%
- Médicaments rétrocédés	-1,1%	-8,2%	+6,0%	+6,3%	-11,5%	-23,0%	-0,0%	+10,7%
LPP	+2,2%	+0,2%	+5,0%	-0,5%	-1,5%	-3,3%	+1,0%	+9,2%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO^[1])

Les remboursements de **soins de ville** en date de soins de **février 2022** sont en net retrait après le pic de janvier conséquence de la 5^e vague de la crise sanitaire. Leur progression sur deux mois atteint **5,4 %**. Dans le régime des **salariés**, la croissance demeure élevée (+ **11,6 %** après + 18,1 %) tandis que les remboursements diminuent chez les **non-salariés** (- **1,0 %** après + 0,7 %).

Sur **douze mois glissants**, la croissance des soins de ville s'atténue à **6,6 %** après 7,0 %. Au régime des **non-salariés**, elle perd 0,4 point (**3,6 %** après 4,0 %) et chez les **salariés** 0,3 point (**9,6 %** après 9,9 %).

Les honoraires des **généralistes**, accentuent leur trajectoire descendante et atteignent une baisse de 7,2 % sur deux mois. Après une hausse en janvier par rapport à décembre, les **spécialistes**, s'infléchissent également mais de manière atténuée portant l'évolution de ce début d'année à **- 0,3 %**. Les remboursements des **soins dentaires atténuent le rebond de janvier**, leur évolution sur deux mois est de **- 1,6 %**.

Depuis quatre mois, les remboursements de **masso-kinésithérapie** sont bas. Le mois de février se situe entre la donnée faible de décembre et celle plus haute de janvier. L'évolution se porte à **- 5,4 %**.

S'agissant des **soins infirmiers**, les remboursements du mois viennent annuler le pic de dépense observé en décembre 2021 mais surtout janvier 2022. Sur deux mois l'évolution est de **- 0,5 %**

Les remboursements d'analyses médicales en **laboratoires** suivent le même profil. La baisse conséquente sur deux mois - 7,9 % résulte d'un niveau haut en début d'année 2021.

Les remboursements de **transports** de patients en février stoppent le mouvement de baisse quasi consécutif sur les sept derniers mois. Leur évolution par rapport à la même période de l'année précédente est de 3,8 %.

Bien que nettement inférieur au pic de janvier, les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** restent hauts en février et enregistrent une croissance de **25,5 %** sur deux mois.

Il en est de même pour les remboursements de **médicaments** qui progressent de **21,8 %** sur deux mois. Les médicaments issus de la **rétrocession** ralentissent depuis trois mois. L'évolution par rapport à la même période de l'année précédente chute de **- 8,6 %**.

Les remboursements de **dispositifs médicaux** confirment la donnée modérée de janvier 2022 et ralentissent de **5,2 %** ces deux premiers mois.

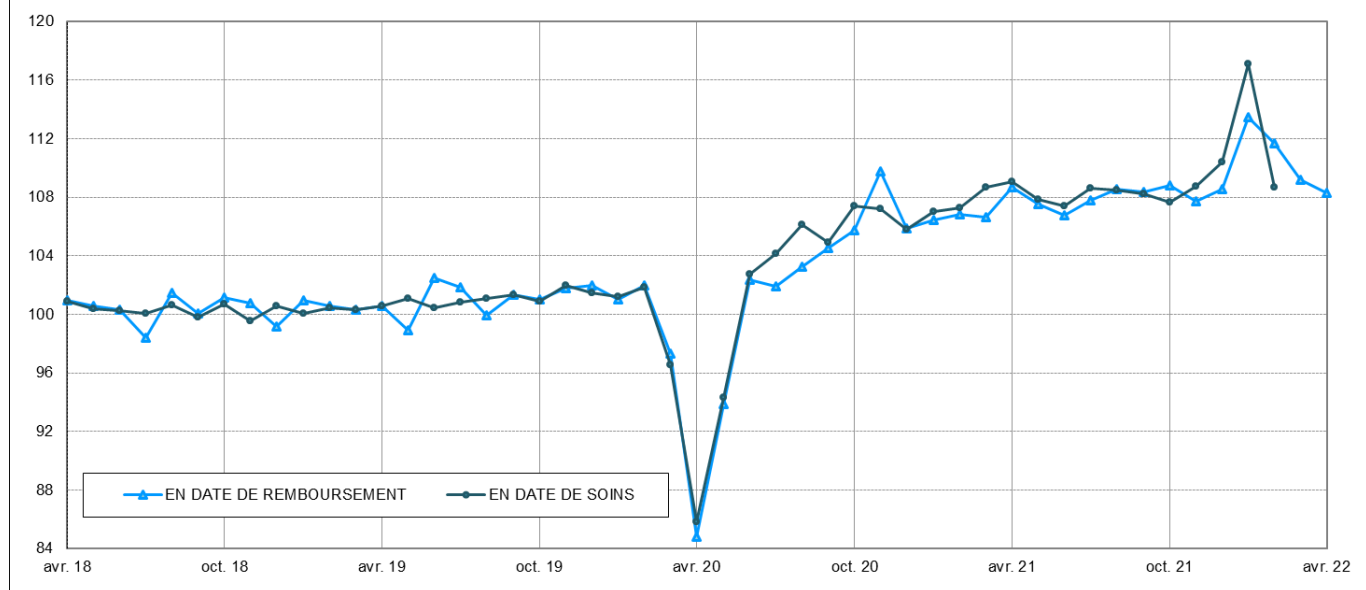
Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin février 2022 avec les remboursements à fin avril 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin février 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	+6,6%	+3,6%	+9,6%	+1,3%	+5,4%	-1,0%	+11,6%
Soins de ville hors produits de santé	+5,0%	+2,4%	+7,4%	+1,4%	+1,4%	-5,0%	+7,1%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+8,3%	+5,2%	+11,0%	-9,1%	-2,4%	-5,8%	+0,4%
- Médecins généralistes	+3,4%	-1,5%	+8,3%	-6,9%	-7,2%	-14,8%	+0,6%
- Médecins spécialistes	+9,0%	+6,8%	+10,8%	-10,4%	-0,3%	-2,0%	+1,1%
- Dentistes	+15,4%	+14,7%	+15,9%	-9,1%	-1,6%	-0,2%	-2,5%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+3,1%	-0,1%	+9,4%	-0,6%	-1,8%	-5,2%	+4,5%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+13,2%	+10,8%	+16,3%	-14,6%	-5,4%	-6,9%	-3,4%
- Infirmiers	-0,1%	-2,9%	+6,3%	+4,7%	-0,5%	-4,7%	+8,6%
Laboratoires	+8,1%	+0,0%	+15,4%	+36,2%	-7,9%	-15,3%	-1,1%
Frais de transports	+17,6%	+14,0%	+22,1%	-11,6%	+3,8%	+0,5%	+7,9%
Indemnités journalières (IJ) :	-2,9%	-8,1%	-1,9%	+18,9%	+14,8%	+3,0%	+17,0%
- IJ maladie	-5,2%	-10,8%	-4,2%	+27,6%	+25,5%	+8,0%	+28,8%
- IJ ATMP	+1,5%	-3,0%	+2,4%	+5,2%	-3,0%	-5,3%	-2,5%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+9,6%	+5,4%	+14,6%	+1,3%	+12,8%	+5,4%	+21,6%
Médicaments :	+11,6%	+6,9%	+17,0%	+2,1%	+19,0%	+10,3%	+28,9%
- Médicaments délivrés en ville	+12,5%	+7,8%	+17,9%	+2,0%	+21,8%	+13,1%	+31,6%
- Médicaments rétrocédés	+2,5%	-3,6%	+8,6%	+3,0%	-8,6%	-20,6%	+3,5%
LPP	+3,7%	+1,4%	+6,9%	-1,0%	-5,2%	-7,3%	-2,3%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

[2] - La présentation des évolutions moyennes 2019-2021 permet d'écarter le biais lié aux données très spécifiques de l'année 2020.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100 = moyenne 2016



Source : MSA

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO)^[1]

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 5,0 %** sur les deux premiers mois de l'année 2022 en comparaison avec la même période de l'année précédente. Les dépenses **sont en hausse de 2,4 % dans le régime des non-salariés** et **de 8,1 % dans le régime des salariés**.

Sur ce début d'année 2022, les dépenses relatives à l'**ODMCO** dépassent le niveau observé les années précédentes, y compris avant crise sanitaire. Elles augmentent de **4,8 % fin février 2022**. La part tarif¹ connaît une croissance de 3,9 % et les médicaments en sus continuent d'afficher une forte progression des dépenses de 22,8 %, en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication. Seuls les remboursements des dispositifs médicaux en sus restent en légère diminution de 0,1 %.

Les frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation** sont en hausse de **6,1 % fin février 2022** avec une augmentation de 5,1 % dans le régime des non-salariés et de 7,4 % dans le régime des salariés. Cette hausse s'explique surtout par des mois de janvier et février 2021 particulièrement bas. Le niveau de remboursement reste inférieur à celui observé avant crise sanitaire.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin février 2022 avec les remboursements à fin avril 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin janvier 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL CLINIQUES PRIVÉES	+11,0%	+8,2%	+14,4%	-9,7%	+5,0%	+2,4%	+8,1%
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+12,1%	+9,4%	+15,4%	-8,7%	+4,8%	+2,0%	+8,2%
- Part tarif	+11,2%	+8,3%	+14,8%	-9,4%	+3,9%	+1,6%	+6,6%
- Médicaments en sus	+22,5%	+19,7%	+25,0%	+12,3%	+22,8%	+18,1%	+27,1%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+11,8%	+11,7%	+11,9%	-14,0%	-0,1%	-3,3%	+5,4%
OQN Soins de suite et Réadaptation (*)	+3,3%	+0,3%	+7,2%	-16,3%	+6,1%	+5,1%	+7,4%

(*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA

L'article 34 de la loi de financement de la sécurité sociale 2020 définit un nouveau modèle de financement des activités de psychiatrie. Pour les établissements ex-OQN, la mise en œuvre de cette réforme se traduit par l'arrêt de la facturation de la part prise en charge par l'assurance maladie obligatoire à compter du 01/01/2022 (sauf quelques exceptions). Les activités de psychiatrie sont désormais financées par dotations versées par les caisses pivot. Ainsi, le poste psychiatrie ne fera plus l'objet d'un suivi dans cette note.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

¹ - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

- **Médicaments délivrés en ville : masques et tests antigéniques**

Les remboursements associés aux tests antigéniques s'élèvent à 3,1 millions d'euros en avril 2022 après 4,3 millions d'euros en mars. Les remboursements des masques s'élèvent eux à 0,244 million en avril (après 0,318 million en mars). Depuis octobre 2020, les masques et les tests antigéniques représentent 88,9 millions d'euros de remboursements.

- **Biologie – Suivi des tests COVID-19**

Les montants remboursés des tests PCR et sérologiques (analyses et prélèvements) réalisés par des biologistes en avril s'élèvent à 11,5 millions d'euros (comme en mars), pour représenter 192,7 millions d'euros depuis mars 2020.

- **Infirmiers – Suivi des prélèvements test PCR et des tests antigéniques**

Les montants remboursés des prélèvements pour les tests PCR et sérologiques réalisés par des infirmiers s'élèvent à 0,9 million d'euros en avril 2022 après 1,0 million d'euros en mars, pour représenter 19,9 millions d'euros depuis mars 2020. Les montants remboursés des tests antigéniques s'élèvent à 0,7 million d'euros en avril 2022 après 0,9 million en mars, pour représenter 10,1 millions d'euros depuis le début de la crise sanitaire.

- **Vaccin COVID-19**

Les montants remboursés associés à la vaccination (hors vacances) s'élèvent à 0,4 million d'euros en avril 2022 (comme en mars), pour représenter 21,9 millions d'euros depuis janvier 2021.

- **Impact de la réforme du 100% des audioprothèses**

Avec la mise en place de la réforme du 100% Santé et surtout son dernier volet au 1er janvier 2021, la prise en charge intégrale des aides auditives de la classe I par les caisses d'assurance maladie obligatoire et les organismes complémentaires pour les patients disposant des garanties d'un contrat responsable, les dépenses liées aux audioprothèses augmentent fortement.

Elles s'élèvent à 2,1 millions en avril après 2,5 millions en mars et représentent 5,8 % du poste LPP. Fin avril, elles progressent de 2,8 % par rapport à la même période de l'année précédente déjà impactée par la réforme.

Depuis le début du dispositif, on peut estimer le surcout à 15,6 millions d'euros pour le régime agricole. En contribution à la croissance, l'impact s'amointri par rapport aux mois précédents puisqu'on se rapporte à 2021. Les dépenses d'audioprothèses majorent de 0,2 point l'évolution du poste (0,2 point pour les non-salariés et 0,1 point pour les salariés).

Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et desles.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

HAD : Hospitalisation à domicile.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19⁽¹⁾ : remboursements à fin avril 2022

Sur les **quatre premiers mois de 2022**, en données CVS-CJO, les **remboursements de soins de ville hors actes Covid** progressent de **0,3 %** par rapport aux mêmes mois de 2021, soit une croissance inférieure de **2,9 points** à celle y compris actes Covid (voir partie 3). Cet écart continue de se réduire, il était de 3,6 points en mars, en lien avec le dépassement du pic de la 5^e vague épidémique. Il reste plus marqué au régime des **salariés** que chez les **non-salariés** (- 5,0 points et - 0,7 point respectivement).

Les montants remboursés pour les analyses en **laboratoires** hors tests Covid-19 ont commencé à chuter à compter d'octobre 2021. La donnée d'avril s'inscrit sur cette tendance même si un infléchissement se fait sentir. Sur quatre mois la baisse est de **31,0 %** soit 17,9 points de moins que l'évolution y compris actes Covid.

Concernant les **IJ Maladie hors IJ dérogatoires**, les versements accélèrent à 2,5 % à fin avril (après + 1,9 % fin mars). Par rapport à la hausse y compris IJ dérogatoires, le différentiel s'atténue avec 12,0 points d'écart (après 13,1 points).

Pour les **généralistes**, les remboursements d'honoraires hors Covid **diminuent** de 2,8 % sur quatre mois, contre - 9,5 % y compris actes Covid. Apparemment paradoxal, cet écart positif (+ 6,7 points) provient du début de l'année 2021 où les remboursements étaient bas hors Covid, mais plus fortement majorés par les actes Covid que les premiers mois de 2022 (consultations de prévention et vaccinations).

En avril, les **soins infirmiers** sont modérés, particulièrement pour les remboursements hors Covid. L'évolution s'infléchit à **- 3,2 %** (après - 2,0 % sur trois mois). L'écart par rapport aux soins y compris actes Covid diminue et passe de - 2,9 points à - 2,4 points.

Pour les **médicaments de ville** hors Covid, le mois d'avril se stabilise au point haut enregistré le mois dernier portant la hausse à 8,8 % sur quatre mois après 9,0 % en mars. L'écart avec la croissance de la série y compris actes Covid (tests, vaccins, masques) continue de dégonfler mais reste conséquent (**- 7,0 points** après - 9,0 points à fin mars).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin avril 2022	Evolution hors actes spécifiques covid (1)				différentiel avec les évolutions yc compris actes covid			
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM	Ecart sur le PCAP		
	RA	RA	NSA	SA	RA	RA	NSA	SA
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,6%	+0,3%	-1,6%	+2,3%	-1,4 pt	-2,9 pt	-0,7 pt	-5,0 pt
Soins de ville hors produits de santé	+1,0%	-2,1%	-4,6%	+0,1%	-0,4 pt	-2,0 pt	0,2 pt	-3,9 pt
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,9%	-2,0%	-4,3%	+0,1%	0,1 pt	2,0 pt	2,6 pt	1,4 pt
- Médecins généralistes (2)	-3,0%	-2,8%	-7,9%	+2,3%	0,3 pt	6,7 pt	7,6 pt	5,6 pt
- Médecins spécialistes (2)	+2,6%	-2,2%	-3,6%	-0,9%	-0,1 pt	0,0 pt	0,1 pt	-0,1 pt
- Dentistes	+2,1%	-0,3%	+0,5%	-0,9%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,0%	-2,8%	-4,7%	+0,8%	-1,3 pt	-1,8 pt	-1,2 pt	-2,7 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	+3,9%	-1,6%	-3,2%	+0,6%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	-2,6%	-3,2%	-5,1%	+1,1%	-1,8 pt	-2,4 pt	-1,5 pt	-4,1 pt
Laboratoires (5)	-12,7%	-31,0%	-26,7%	-35,3%	-7,9 pt	-17,9 pt	-9,5 pt	-26,0 pt
Frais de transports	+14,5%	+6,9%	+3,1%	+11,6%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+1,4%	+1,4%	+0,1%	+1,7%	0,9 pt	-7,5 pt	0,9 pt	-9,2 pt
- IJ maladie (6)	+1,3%	+2,5%	+4,2%	+2,2%	1,4 pt	-12,0 pt	1,8 pt	-14,6 pt
- IJ ATMP	+1,6%	-0,3%	-6,3%	+0,9%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+13,8%	+8,9%	+2,1%	+16,9%	4,9 pt	0,4 pt	-6,3 pt	8,5 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	+5,5%	+4,7%	+2,8%	+6,9%	-5,7 pt	-4,8 pt	-2,3 pt	-7,7 pt
Médicaments :	+6,7%	+6,9%	+5,2%	+8,9%	-5,7 pt	-6,4 pt	-3,2 pt	-10,0 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+7,4%	+8,8%	+7,9%	+9,8%	8,5 pt	-7,0 pt	-3,4 pt	-11,0 pt
- Médicaments rétrocédés	-1,1%	-11,5%	-23,0%	-0,0%	-3,3 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	+2,2%	-1,5%	-3,3%	+1,0%	2,2 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacations), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacations), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacations), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Indemnités journalières : Remboursements à fin avril 2022

Entre janvier et avril 2022, les remboursements d'indemnités journalières *y compris Covid* s'élèvent à 242 millions d'euros en date de remboursement (données brutes). Les IJ maladie des salariés agricoles représentent 56 % des montants remboursés (136 millions dont 81 millions pour les arrêts de moins de 3 mois), ceux des non-salariés agricoles 10 % et les IJ AT des deux régimes 34 %.

Par rapport à la même période de l'année précédente, **les IJ maladie augmentent fortement avec 14,3 % entre janvier et avril 2022 en données brutes** (2,7 % pour les non-salariés agricoles et 16,5 % pour les salariés agricoles) alors que les IJ AT évoluent de - 0,1 %.

Pour les salariés (86 % des IJ maladie), la hausse résulte surtout des IJ de moins de 3 mois (29,2 % de hausse), mais les IJ maladie de plus de 3 mois augmentent aussi (de 1,9 %).

Hors IJ dérogatoire Covid, la hausse des IJ salariés de moins de trois mois de ce début d'année est nettement plus contenue (+ 2,1 %)

Données brutes, montants en milliers d'euros	Évolution en ACM (année complète mobile)			Montant PCAP janv-avril 2022	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	fin avril 2020	fin avril 2021	fin avril 2022		fin avril 2020	fin avril 2021	fin avril 2022
INDEMNITES JOURNALIERES	+8,4%	+8,2%	+1,2%	241 673	+15,3%	-5,6%	+9,0%
IJ Maladie	+11,4%	+10,4%	+0,5%	159 531	+25,0%	-11,2%	+14,3%
IJ Maladie Non-salariés agricoles	+2,8%	+7,1%	-8,3%	23 077	+9,5%	-12,9%	+2,7%
IJ Maladie Salariés agricoles	+13,4%	+11,1%	+2,3%	136 454	+28,6%	-10,8%	+16,5%
- IJ maladie de moins de 3 mois	+23,2%	+12,8%	+0,1%	81 218	+55,6%	-23,0%	+29,2%
hors IJ Covid dérogatoire	+10,3%	+7,0%	-0,7%	58 478	+19,8%	-8,8%	+2,1%
- IJ maladie de plus de 3 mois	+3,5%	+9,1%	+5,0%	55 236	-0,0%	+9,1%	+1,9%
IJ ATMP	+3,6%	+4,5%	+2,3%	82 142	-0,3%	+5,6%	-0,1%

Source : MSA

IJ Covid : sont identifiées en tant que telles, les IJ versées à titre dérogatoire (garde d'enfants, personnes vulnérables, contact tracing, ...) et les IJ versées aux malades de la Covid pour des arrêts prescrits par le service médical de la Cnam, toutes enregistrées avec un numéro fictif de prescripteur de l'arrêt de travail.

Compte tenu des délais de prise en compte des différents numéros fictifs, l'ensemble des IJ versées à titre dérogatoires n'ont pu être isolées.

Les arrêts de travail prescrits aux malades de la Covid par des médecins identifiés par leur numéro professionnel ne sont pas isolés.